

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 janvier 2024
N° 01

OBJET : Demande de subvention pour archivage.

Date de la convocation : 16/01/2024

Nombre de membres Composants l'Assemblée : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 15

Quorum : 08

Secrétaire de séance
Madame BIFERALI
Martine

L'an deux mil vingt-quatre, et le jeudi 18 janvier, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique extraordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1^{er} Adjoint.

Etaient présents : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIÛTI Dominique, Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur FENECH Carmel.

Etaient absents : Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur LAPORTE Bernard, Madame ANDREÏ Brigitte, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.

Absents représentés : Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Madame BIFERALI Martine, Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie, Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Le Président expose que suite à de nombreuses discussions avec l'Entreprise Copie Conforme et compte tenu des nombreux documents contenus dans les archives municipales, nous sommes en mesure de présenter au Conseil le devis suivant d'archivage pour la somme totale HT de 73 077,71 euros.

Le Président présente le plan de financement suivant :

- DETR (Etat) 40% : 29 231,08 euros HT
- CDC 40% : 29 231,08 euros HT
- Commune 20% : 14 615,55 euros HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 15 voix pour :

APPROUVE le plan de financement.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGLIA



4. PROPOSITION COMMERCIALE, MAIRIE DE COGGIA :

URBANISME

La présente proposition a été basée sur la quantification des volumes estimés durant cette première approche, à savoir un linéaire de 60 mètres.

Ce volume est estimé sur la base de **5000 pages numérisées, en moyenne, par mètre Linéaire.**

Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation.

Tous les dépassements feront l'objet d'une facturation proportionnelle.

COPIE
Conforme
TECHNOLOGIE

Client: Mairie de Coggia
Adresse: M Le maire, Coggia Francois
Hotel de ville Crucolate, 20160 Coggia
Tél. 04 95 52 22 45
Mail. mairiedecoggia@orange.fr



Date:	Jun. 18 sept. 2023
Référence:	D.45187-60
Page:	1/1

SCAN CENTER	Prestations	Unité	Quantités	Prix unitaire	Remise	Montant hors taxes
-------------	-------------	-------	-----------	---------------	--------	--------------------

NUMERISATION DE DOSSIERS DE L'URBANISME		Page				
<i>Dématérialisation, chiffrages des points clés de la numérisation, mentionnés en page n°7</i>						
1	Gestion du projet, mise en place d'une chaîne de numérisation et d'une veille	Page	300 000	0,0063 €		1 896,72 €
2	Logistique, Fourniture des caisses, Inventaire, rangement, contrôle,	Page	300 000	0,0032 €		956,40 €
3	Préparation des documents, nettoyage, dépollution, contrôle, Nommage, contrôle,	Page	300 000	0,0598 €		17 926,47 €
4	Numérisation, Traitements et contrôles,	Page	300 000	0,0229 €		6 872,22 €
5	Océrisation, RAD, LAD, Vidéocodage, contrôle, Indexation, Contrôle	Page	300 000	0,0393 €		11 804,64 €
6	Reconditionnement, rangement, contrôle, avec restitution	Page	300 000	0,0034 €		1 015,83 €
7	Dépôt dans Zeendoc	Giga O.	90	70,00 €		6 300,00 €
8	Destruction des archives	Page				
Temps imparté estimé		14 Semaine(s)				
Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation pour une facturation au plus juste.						

Le titulaire des procédures décrites, ainsi que les éléments liés au titre de la prestation, s'engage sur les recommandations ponctuelles concernant les spécificités des prestations de numérisation des documents sur support papier et le contrôle de ces prestations à (voir l'article 2010-1073 du 5 décembre 2010).
Ces recommandations sont précisées par le décret n° 2010-1073 du 5 décembre 2010.
Le titulaire de numérisation doit garantir l'intégrité de la copie, et notamment faire figurer la 4^e de de chaque page de copies et (professionnels) recensés dans le dossier de numérisation et (certificats).
La qualité du procédé de numérisation doit être assurée par des professionnels du contrôle interne des données et de la qualité des volumes numérisés (voir l'article 2010-1073 du 5 décembre 2010).
Le titulaire doit garantir l'intégrité de la copie via une empreinte électronique qui permet de détecter toute modification ultérieure de la copie.

Total HT pour la prestation complète (TVA 20%)		46 772,29 €	
Taux et Montant de la TVA	20%	9 354,45 €	Montant TTC
		56 126,74 €	

La présente proposition reste valable 2 mois à compter de sa réception.
Conditions de règlement : 33 % du montant TTC du présent devis à la signature, 49% complémentaires, du présent devis, lorsque l'écriture est à hauteur de 50% des travaux, le solde à la fin des travaux.
Toutes modifications pourront donner lieu à une révision des tarifs. Le présent devis sera ajusté aux volumes réels numérisés (V1).
Pages Informatique - SAS au capital de 351 910 € - N° SIRET : 42001401000052 - Code APE : 6201Z - N° TVA Intracom : FR25 410244010
HEPACT COMMERCE - RT 22 - 03112 CH 21E ZA VAVIA 20107 AFA - Tel : 04 95 10 04 00 - Email : France@zeendoc.com ou paris@zeendoc.com
SIRET : 42001401000052 - N° SIRET : 42001401000052 - Code APE : 6201Z - N° TVA Intracom : FR25 410244010
SIRET : 42001401000052 - N° SIRET : 42001401000052 - Code APE : 6201Z - N° TVA Intracom : FR25 410244010

5. PROPOSITION COMMERCIALE, MAIRIE DE COGGIA :

ETAT CIVIL

La présente proposition a été basée sur la quantification des volumes estimés durant cette première approche, à savoir 9450 actes d'état civil.
Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation. Les volumes facturés correspondront aux volumes réceptionnés, ou par défaut au devis.

COPIE
Conforme
TECHNOLOGIE

Cliant: Mairie de Coggia
Adresse: M Le maire, Coggia Francois
Hotel de ville Crucciate, 20160 Coggia
Tel. 04 95 52 22 45
Mall. mairiedecoggia@orange.fr



Date:	lun. 18 sept. 2023
Référence:	D.45187-9450
Page:	1/1

SCAN CENTER	Prestations	Unité	Quantités	Prix unitaire	Remise	Montant hors taxes
-------------	-------------	-------	-----------	---------------	--------	--------------------

NUMERISATION DES ACTES D'ETAT CIVIL Etat Civils

Dématérialisation, chiffrages des points clés de la numérisation, mentionnés en page n°7

1	Gestion du projet, mise en place d'une chaîne de numérisation et d'une veille	A l'acte	9 450	0,0731 €		690,86 €
2	Logistique, Fournitures, Inventaire, Rangement, Contrôle, Gestion des tables décennales	A l'acte	9 450	0,0077 €		72,45 €
3	Préparation des actes, Découpage, Nettoyage, Contrôle, Prénommage, Contrôle,	A l'acte	9 450	0,6051 €		5 718,38 €
4	Numérisation, Traitements et Contrôles,	A l'acte	9 450	0,1424 €		1 345,50 €
5	Océrisation, RAD, LAD, Vidéocodage, Contrôle, Indexation, Contrôle	A l'acte	9 450	.0,2136 €		2 018,25 €
6	Indexation, Contrôle, Reconditionnement, Rangement, Contrôle, Restitution	A l'acte	9 450	0,6229 €		5 886,56 €
7	Mise à disposition dans Zeendoc ou la solution de votre choix	Giga O.	3	70,0000 €		210,00 €

Temps imparti estimé 5,5 Semaine(s)

Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation pour une facturation des volumes réellement numérisés.

L'ensemble des procédures décrites, ainsi que les éléments listés au verso de la proposition s'ajoutent sur les recommandations existantes concernant les spécifications des prestataires de numérisation. Règle de documents sur support papier et la copie de ces procédures.
Des recommandations sont préconisées par le décret n° 2016-1073 du 6 décembre 2016.
- Le procédé de numérisation doit permettre l'identification de la copie. L'emplacement doit figurer la date de création de copie et (en données structurées) l'ensemble des informations d'identification.
- La qualité du procédé de numérisation doit être attestée par des procédures de contrôle interne (mise en œuvre d'outils internes permettant de tester l'exactitude entre l'original et la copie).
- Le procédé doit garantir l'intégrité de la copie via une signature électronique qui permet de détecter toute modification ultérieure de la copie.

Total HT pour la prestation complète (TVA 20%)			15 942,00 €
Taux et Montant de la TVA	20%	3 188,40 €	Montant TTC
			19 130,40 €

La présente proposition reste valable 2 mois à compter de sa réception.
Conditions de règlement : 30 % du montant TTC du présent devis à la signature, 40% complémentaires, du présent devis, lorsque l'encours est à hauteur de 50% des travaux, le Solde à la fin des travaux.
Toutes modifications pourront donner lieu à une révision des tarifs. Le présent devis sera ajusté aux volumes réels numérisés (+/-).
Ségis Informatique - SAS au capital de 331 536 € - N° S.A.R.L. 43001101000002 - Code A.P.B. 63112 - N° TVA Intracom. FR25 430011010
LIEU D'ETAT CIVIL COGGIA - IT 22 - ROUTE DE FIEZZANNA 20167 AFA - Tel : 0105102100 - Email : vente@zeendoc.com ou p.angelier@zeendoc.com
©N° : FR03 3300 2023 07005007 01051051

6. PROPOSITION COMMERCIALE, MAIRIE DE COGGIA :

ARRÊTÉS & DÉLIBÉRATIONS JUSQU'À 1976

La présente proposition a été basée sur la qualification des volumes estimés durant cette première approche, à savoir 2550 actes d'arrêté et délibération de 1977 à 2021.
Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation. Les volumes facturés correspondront aux volumes réceptionnés, ou par défaut au devis.

COPIE
Conforme
TECHNOLOGIE

Client: Mairie de Coggia
Adresse: M. Le maire, Coggia Francois
Hotel de ville Cruoclate, 20160 Coggia
Tél. 04 95 52 22 45
Mail. mairiedecoggia@orange.fr



Date: lun. 18 sept. 2023
Référence: D.45187-2550
Page: 1/1

SCAN CENTER	Prestations	Unité	Quantités	Prix unitaire	Remise	Montant hors taxes
-------------	-------------	-------	-----------	---------------	--------	--------------------

NUMERISATION DES ACTES de 1977 à 2021 Arrêtés & Délib.

Dématérialisation, chiffrages des points clés de la numérisation, mentionnés en page n°7

1	Gestion du projet, mise en place d'une chaîne de numérisation et d'une veille	A l'acte	2 550	0,0629 €		160,31 €
2	Logistique, Fournitures, Inventaire, Rangement, Contrôle, Gestion des tables décennales	A l'acte	2 550	0,0311 €		79,26 €
3	Préparation des actes, Découpage, Nettoyage, Contrôle, Prénommage, Contrôle,	A l'acte	2 550	0,5663 €		1 444,03 €
4	Numérisation, Traitements et Contrôles,	A l'acte	2 550	0,1347 €		343,45 €
5	Océrisation, RAD, LAD, Vidéocodage, Contrôle, Indexation, Contrôle	A l'acte	2 550	0,2020 €		515,17 €
6	Indexation, Contrôle, Reconditionnement, Rangement, Contrôle, Restitution	A l'acte	2 550	0,4592 €		1 170,84 €
7	Mise à disposition dans Zeendoc ou la solution de votre choix	Giga O.	2	70,0000 €		140,00 €

Temps imparti estimé Avec 1 collaborateur(s) 2,5 Semaine(s)

Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation pour une facturation des volumes réellement numérisés.

L'ensemble des processus décrits, ainsi que les éléments liés au terme de la prestation s'appuient sur les recommandations normatives concernant les spécifications des prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier et le contrôle de ces prestations.
Ces recommandations sont présentées par le Décret n°2016-1073 du 5 décembre 2016.
- Le procédé de numérisation doit permettre l'identification de la copie, et notamment faire figurer la date de traitement de celle-ci (méta-données reconnues l'ensemble des recommandations d'identification).
- La qualité du procédé de numérisation doit être assurée par des procédures de contrôle interne (mise en œuvre d'outils internes permettant de tester l'identité entre l'original et la copie).
- Le procédé doit garantir l'intégrité de la copie via une empreinte électronique qui permet de détecter toute modification ultérieure de la copie.

Total HT pour la prestation complète (TVA 20%) 3 853,06 €

Taux et Montant de la TVA 20% 770,61 € Montant TTC 4 623,67 €

La présente proposition reste valable 2 mois à compter de sa réception.
Conditions de règlement à 30 % du montant TTC du présent devis à la signature, 40% complémentaires, du présent devis, lorsque l'encours est à hauteur de 50% des travaux, le Solde à la fin des travaux.
Toutes modifications pourront donner lieu à une révision des tarifs. Le présent devis sera ajusté aux volumes réels numérisés (+/-).
Sage Informatique - SAS au capital de 351 535 € - N° SIRET: 42004104000002 - Code A.P.E. 6311Z - N° TVA Intracom: FR25 420011010
LIEU DE LA COMMERCIALISATION - RT 22 - ROUTE DE MEZZAVIA 20107 APA - Tél: 0195100400 - Email: v.fure@zeendoc.com ou p.auger@zeendoc.com
IBAN : FR03 3009 2019 8700 0007 0195 5101

7: PROPOSITION COMMERCIALE, MAIRIE DE COGGIA :

ARRÊTÉS & DÉLIBÉRATIONS DE 1977 À 2021

La présente proposition a été basée sur la quantification des volumes estimés durant cette première approche, à savoir 3750 actes d'arrêté et délibération très anciens.
Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation. Les volumes facturés correspondront aux volumes réceptionnés, ou par défaut au devis.

COPIE
Conforme
TECHNOLOGIE

Client: Mairie de Coggia
Adresse: M Le maire, Coggia Francois
Hotel de ville Crucciata, 20160 Coggia
Tél. 04 95 52 22 45
Mail. mairiecoggia@orange.fr



Date:	lun. 18 sept. 2023
Référence:	D.45187-3750
Page:	1/1

SCAN CENTER	Prestations	Unité	Quantités	Prix unitaire	Remise	Montant hors taxes
-------------	-------------	-------	-----------	---------------	--------	--------------------

NUMERISATION DES ACTES Anciens Arrêtés & Délib.

Dématérialisation, chiffrages des points clés de la numérisation, mentionnés en page n°7

1	Gestion du projet, mise en place d'une chaîne de numérisation et d'une veille	A l'acte	3 750	0,0731 €		274,15 €
2	Logistique, Fournitures, Inventaire, Rangement, Contrôle, Gestion des tables décennales	A l'acte	3 750	0,0230 €		86,25 €
3	Préparation des actes, Découpage, Nettoyage, Contrôle, Prénommage, Contrôle,	A l'acte	3 750	0,4985 €		1 869,20 €
4	Numérisation, Traitements et Contrôles,	A l'acte	3 750	0,2490 €		933,93 €
5	Océrisation, RAD, LAD, Vidéocodage, Contrôle, Indexation, Contrôle	A l'acte	3 750	0,2136 €		800,89 €
6	Indexation, Contrôle, Reconditionnement, Rangement, Contrôle, Restitution	A l'acte	3 750	0,6229 €		2 335,94 €
7	Mise à disposition dans Zeendoc ou la solution de votre choix	Giga O.	3	70,0000 €		210,00 €

Temps imparti estimé: Avec 1 collaborateur(s) 4,3 Semaine(s)

Les volumes réels seront établis à la réception des archives et vérifiés à la fin de la numérisation pour une facturation des volumes réellement numérisés.

Consentement des processeurs délégués, ainsi que les données liées au terme de la prestation s'appuyant sur les recommandations normatives concernant les « spécifications des prestations de numérisation (liste de documents sur support papier et le contenu de ces prestations) ».
Ces recommandations sont présentées par le Décret n°2016-1073 du 5 décembre 2016.
- Le procédé de numérisation doit permettre l'identification de la copie, et notamment faire figurer la date de création de celle-ci (protocoles réception formelle des livraisons d'identification).
- La qualité du procédé de numérisation doit être attestée par des protocoles de contrôle de la forme (mise en œuvre d'outils internes permettant de tester et identifier les livraisons et la copie).
- Le procédé doit garantir l'intégrité de la copie via une empreinte biométrique qui permet de détecter toute modification ultérieure de la copie.

Total HT pour la prestation complète (TVA 20%)				6 510,36 €
Taux et Montant de la TVA	20%	1 302,07 €	Montant TTC	7 812,43 €

La présente proposition reste valable 2 mois à compter de sa réception.
Conditions de règlement: 30 % du montant TTC du présent devis à la signature, 40% complémentaires, du présent devis, lorsque l'avance est à hauteur de 50% des travaux, le Solde à la fin des travaux.
Toutes modifications pourront donner lieu à une révision des tarifs. Le présent devis sera ajusté aux volumes réels numérisés (H).
Séges Informatique - SAS au capital de 351 535 € - N° S.I.R.E.T. 4300 140 100 0092 - Code A.P.B. 6311Z - N° TVA Intracomm. FR25 430014094
LIEU DIT CALCEMIGNONIA - RT 22 - ROUTE DE MEZZAVIA 20167 AFA - Tél. 0495 60 01 20 - Email: vitore@zeendoc.com ou p.bogoin@zeendoc.com
S.A.N. - FR03 3000 2016 8702 0107 0105 0104

8. RÉFÉRENCE DU DOSSIER SCAN CENTER

Référence	D.45187- 60 / D.45187- 9450 D.45187- 2550 / D.45187- 3750 <i>- La durée de validité de la présente offre commerciale est de 6 mois</i>
Date :	18 septembre 2023
Créateur :	SCAN CENTER
Version :	2.0
Destinataires :	Mairie de Coggia – Mr Le Maire 

9. ACCORD CLIENT À FACTURER

Bon pour accord Client : Mairie de Coggia

(Nom -- Prénom – Fonction du signataire – Bon pour accord - Signature)

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Signature précédée de la (des) mention(s) ci-dessous :

« Bon pour accord de la prestation de numérisation tel que mentionnée page 7 ainsi que toutes les pages de 1 à 10 »

En cas de destruction merci d'ajouter la mention « Bon pour accord pour la destruction de toutes les archives confiées ».

